



Le diocèse de Saint-Hyacinthe s'engage pour la protection des personnes

Ensemble, soyons vigilants !

Saviez-vous qu'il existe un comité de prévention et de protection contre les abus sexuels au diocèse de Saint-Hyacinthe ? C'est depuis 2017 qu'existe ce comité diocésain, qui a aussi le mandat de réfléchir à des moyens concrets de prévention.

C'est aussi à ce moment-là qu'a été implantée une procédure d'encadrement sécuritaire des intervenantes et intervenants ecclésiaux au diocèse de Saint-Hyacinthe. S'est ajoutée à cela la vérification des antécédents judiciaires pour les personnes bénévoles qui œuvrent auprès de groupes vulnérables, de même que pour tout le personnel salarié en paroisse et au diocèse.

Pratiques de vigilance auprès des groupes vulnérables

Afin d'assurer la sécurité des plus vulnérables, un guide des pratiques de vigilance auprès des groupes vulnérables a aussi été mis sur pied. Vous le trouverez ici : ecdsh.org/prévention-des-abus.

Le diocèse de Saint-Hyacinthe considère comme groupes vulnérables :

- Les enfants, les adolescentes et adolescents ;
- Les personnes handicapées ;
- Les personnes malades ;
- Les personnes âgées.

L'Église, qui base ses valeurs sur l'Évangile du Christ, est appelée à défendre les droits de toute personne, particulièrement de celles qui sont démunies ou vulnérables. C'est pourquoi ceux et celles qui exercent la mission en son nom et au nom du Christ doivent faire preuve d'un comportement moral irréprochable et au-dessus de tout soupçon.

Le diocèse de Saint-Hyacinthe s'engage à agir en prévention contre toutes formes d'agression ou d'inconduite, notamment en matière sexuelle. Il compte favoriser le maintien d'un milieu sécuritaire et sain pour protéger tout particulièrement les jeunes et les personnes vulnérables.

Besoin d'aide ?

Le délégué à la protection des personnes est là pour accueillir toute personne victime ou témoin d'une situation qu'elle estime inquiétante ou répréhensible :

Délégué de Mgr l'Évêque
Évêché de Saint-Hyacinthe
1900 rue Girouard Ouest, C.P. 190
Saint-Hyacinthe (Qc) J2S 7B4
Tél. : 450 773 - 8581, poste 222
Courriel : chancellerie@ecdsh.org